

Compte-rendu de conseil de délégués

Date de la réunion : **12/05/2022**

Présents :

- Timéo HUZE, Eva PELLETIER-LOPEZ (C.P. 114) ; Alix MANE LE BOURHIS, Abdoullah CHEIKH BRAHIM (C.P. 106) ; Clémence TUSCH (C.P. 207) ; Victoire CREPIN-NAOURI, Killian PAU (C.P. 105) ; Razane BOUDAMOUS, Jon SALIHU (C.P. 115) ;
- Lina OMAR-LAURENT, (C.E.1 112) ; Charlie OUED (C.E.1 113) ; Naël HANCHI (C.E.1 212) ; Bener PEHLIVAN (C.E.1 213)
- Quentin BOURBON (C.E.2 204) ; Lucas MANE LE BOURHIS (C.E.2 205) ; (C.E.2 211) ; Camille BULLION (C.E.2 212)
- Hind BENMEDJAHED (C.M.1 206) ; Livia TENENBAUM (C.M.1/C.M.2 305)
- Philippine GANCEL (C.M.2 304) ; Gabriel COTTINEAU-BRIOT (C.M.2 304), Sefouan BOUDAUD (C.M.2 307)
- Jacques PERRENOT, directeur

➤ Projets en cours dans lesquels les délégués peuvent intervenir :

■ « Médiation par les pairs » :

- Les 20 futurs médiateurs suivent actuellement (les 12 et 13/05) une formation qui leur permettra d'exercer cette responsabilité ensuite. Il s'agira de régler des petits conflits (les problèmes plus graves doivent absolument être traités par les adultes) entre enfants.

- Un délégué peut être aussi médiateur, mais ce n'est pas forcément le cas.

- La médiation n'a pas lieu immédiatement après l'incident, mais intervient un peu plus tard à la demande d'un des élèves concernés.

■ B.C.D. :

- La B.C.D. de l'école va être entièrement refaite l'année prochaine. Une première idée serait de l'agrandir en abattant la cloison entre elle et la petite salle de réunion (107). Comme cela va poser un problème pour les réunions et le rangement, il a été proposé que la salle informatique (116) soit elle aussi transformée et partagée en deux espaces : une salle de réunion et un local de rangement. A noter : un escalier extérieur sera également construit cet été pour aller du premier palier de l'escalier Ouest à la cour (vers le cabinet médical).

- Des « designers » ont été choisis par la mairie de Villeurbanne pour mener ce projet. Pour prendre en compte l'avis des utilisateurs (enseignants et élèves), des ateliers vont se dérouler cette fin d'année : quatre pour les adultes, trois pour les enfants. Le premier atelier pour les adultes a déjà eu lieu.

- Ce sont les délégués de classe qui participeront aux ateliers destinés aux enfants :

- mardi 17 mars après-midi : « chamboule-tout » : en utilisant des photos des projets B.C.D. déjà réalisés dans d'autres écoles de Villeurbanne, et d'autres images, deux ateliers de 45 minutes sont proposés aux élèves :

x de 14 : 00 à 14 : 45, avec des délégués des

C.E.2, des C.E.1 et des C.P. de M^{mes} BOUCHARD et VIGNE.

x de 15 : 00 à 15 : 45, avec des délégués des C.M.2, des C.M.1 et des C.P. de M^{mes} PHILYS, DEMANGE et LAFONT.

○ mardi 31/05 après-midi, « **esquisse** » : présentation d'une proposition sous forme d'images en trois dimensions, puis travail en commun autour du plan d'ensemble et d'éléments de maquette. Même organisation que le 17/05.

○ lundi 04/07 : « **avant-projet** »: prise en compte des retours précédents des participants et livraison d'une esquisse finale : images en trois dimensions, matériaux, plan général : validation collective après derniers ajustements.

➤ **Remarques, observations des délégués sur la vie de l'école / résumé des échanges et décisions prises :**

■ Remarque préalable : *Il serait bien, lors des prochaines réunions, que les délégués soient tous présents à l'heure afin qu'on n'ait pas besoin d'aller les chercher dans les classes, ce qui entraîne une perte de temps.*

■ Une déléguée demande si les chewing-gums pourraient être autorisés à l'école. *Le directeur explique qu'ils sont interdits parce qu'ils risquent d'être jetés par terre : or, quand cela arrive, c'est très difficile à enlever, y compris sur les chaussures et vêtements. Leur usage ne pourra donc pas être autorisé.*

■ Des délégués se plaignent qu'aux récréations, certains enfants jouent à la « bagarre », d'autres que des trousseaux de feutres ou de crayons de couleur disparaissent. *Il est rappelé d'une part que les jeux « de bagarre », même s'il n'y a pas d'intention de faire mal au départ, dégénèrent souvent car, sans le faire exprès, un « vrai » coup peut être donné. Pour cette raison, ils sont interdits. Au sujet de ces « jeux » et des vols, ils doivent être signalés immédiatement aux enseignants de service dans la cour. Il en va de même pour les élèves qui ne respectent pas la répartition filles / garçons dans les toilettes, ou qui passent sous les portes des cabines : cela doit être immédiatement signalé aux adultes.*

A ce propos, une déléguée demande s'il est possible de changer les portes de ces cabines, de manière à ce qu'il ne soit plus possible de passer par dessous. *Le directeur pense que cela coûterait trop cher et que c'est avant tout à ceux qui ne respectent pas les autres de changer de comportement. Il est encore rappelé qu'il est strictement interdit de jouer dans les toilettes : c'est en effet un espace dangereux et les adultes ne le surveillent pas en permanence.*

■ On constate toujours que beaucoup de serviettes en papier sont jetées dans les toilettes, hors des poubelles. *Le directeur propose de faire réaliser des affiches par certaines classes pour prévenir ce problème.*

■ Des délégués relèvent de fréquentes chutes de plateaux à la cantine. *Ce n'est pas très grave en soi, mais cela peut être évité avec davantage d'attention et de respect du calme nécessaire à une bonne circulation dans le restaurant scolaire.*

■ Le gaspillage alimentaire est abordé : *le directeur demande s'il est possible de faire partager les fruits par les agents de service pour n'en demander qu'une moitié, par exemple. Cela est bien le cas. Il ajoute que les élèves pourraient choisir de manger leurs fruits en début de repas : cela évite la sensation de satiété (l'impression de ne plus avoir faim pour ces aliments très chargés en eau). Le problème serait en revanche la température du plat chaud, qui risquerait de refroidir. Il indique aussi qu'on devrait aller vers des portions plus différenciées entre des élèves qui ont un gros ou un petit appétit. Les délégués des grandes classes précisent à ce sujet qu'il n'est plus possible de « calibrer » sa quantité d'entrée ou de dessert. On espère que cette possibilité sera de nouveau offerte aux enfants. Par ailleurs, la cuisine centrale prévoit la même quantité d'aliments quel que soit l'âge des élèves d'élémentaires (du C.P. au C.M.2), ce qui n'est pas favorable à la lutte contre le gaspillage alimentaire.*

■ Des délégués souhaiteraient que des filets soient posés sur les cages de foot, ainsi que sur les cercles de basket. *Concernant les panneaux de basket, c'est un oubli du directeur qu'il va tâcher de réparer rapidement. A propos des cages de foot, c'est plus compliqué car cela pose un problème de sécurité : en effet, les élèves qui passent derrière les cages, en particulier en courant, risqueraient de tomber en se prenant les pieds dedans. Le directeur rappelle que la cour Ouest (la plus proche du gymnase) sera normalement refaite à l'été 2023 et qu'à ce moment-là, le terrain de foot/hand*

sera orienté différemment (le long du gymnase, perpendiculairement au bâtiment de l'école) et qu'il sera plus petit.

- La possibilité d'utiliser des ballons aux récrés est à nouveau questionnée.

On a pu remarquer récemment que de plus en plus d'élèves apportent des ballons durs à l'école (basket ou foot), alors que ceux-ci avaient été théoriquement interdits pour des raisons de sécurité. Plusieurs règles sont également rappelées :

différents jeux (basket, foot, balle au prisonnier).

matériel de sport sans l'autorisation d'un adulte (enseignant.e. aux récréations, animateur.trice. Pendant les temps péri-scolaires.

- *On doit respecter les emplacements prévus pour les*
- *On ne vas pas chercher des ballons dans le local du*
- *On ne joue pas au ballon...*
 - *sous les préaux.*
 - *quand les terrains sont humides.*
 - *sur le temps d'accueil (08 : 20 → 08 : 30)*

➤ **Prochaine réunion à la fin du mois de mai (date et horaire à définir)**